

Conditions générales de vente

1. Prix et prestations

Les séjours ont lieu à partir d'un minimum de 4 inscrits.

Les prestations suivantes sont comprises dans le prix indiqué :

- L'hébergement en tente (hors matelas gonflable, duvet et oreiller)
- Les repas
- L'encadrement et les animations proposées
- Le matériel d'équitation (hors la tenue du cavalier)

Le prix du séjour est forfaitaire, aucun remboursement d'éventuelles prestations non consommées n'est possible.

Le séjour doit être payé intégralement sans relance, 30 jours avant le départ. Le règlement doit être accompagné du nom et prénom de l'inscrit, de la date et du nom du séjour.

Le non paiement du solde dans ce délai entraîne automatiquement l'annulation de l'inscription.

Dans ce cas, nous appliquons les conditions d'annulation précisées au chapitre suivant.

Tout retard ou défaut de paiement entraînera des frais de relance ou de poursuite.

2. Conditions d'annulation

Désistement de votre part quelle qu'en soit la raison :

Il sera retenu pour chaque mineur inscrit :

- 5 % du montant total du séjour si l'annulation est signifiée par lettre recommandée plus de 60 jours avant le départ.
- 25 % du montant total dans les mêmes conditions mais si le délai est de 60 à 30 jours.
- 100 % du montant total du séjour si délai inférieur à 30 jours.

Toute annulation, désistement ou séjour écourté, doit faire l'objet d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de suppression ou annulation d'un séjour par « Les Écuries de Patchanka » la direction vous en informera immédiatement et la totalité des sommes versées vous sera remboursé sans autres indemnités.

3. Assurance

Les Écuries de Patchanka, son encadrement ainsi que les participants sont couverts par le Cabinet PEZANT.

- En cas d'accident, rapatriement sanitaire, responsabilité civile (la responsabilité des parents peut être engagée sur les dommages causés par l'enfant)
- Défense et assistance
- Les objets et effets personnels des mineurs ne sont pas couverts (prévoir vêtement peu cher et laisser les objets de valeurs chez soi)
- Annulation : voir article 2

4. Perte et vol

Il n'est pas rare qu'en collectivité un enfant égare un vêtement ou un objet personnel, et ce, malgré la vigilance de l'équipe d'encadrement.

Dans ce contexte, les Écuries de Patchanka ne peuvent être tenu pour responsable et n'assurent pas le remboursement des effets perdus (vêtement, argent de poche, lunettes, portables..etc).

La valise du cavalier qui est mis à disposition des familles n'est pas un document contractuel qui engage la responsabilité des animateurs, même s'ils ont un rôle aidant auprès des enfants. Les parents doivent aussi conscientiser leur enfant au respect et responsabilité de leurs affaires personnelles.

5. Argent de poche et appels téléphoniques

L'argent de poche n'est absolument pas indispensable car pendant le séjour tout est compris, il n'y aura pas de frais à prévoir sur place.

Si vous avez besoin de joindre vos enfants pendant le séjour, il est souhaitable que vous passiez par la ligne du centre équestre. En effet pour des raisons de sécurité et de confort, les téléphones portables ne sont pas acceptés pendant les temps d'activité.

6. Régimes alimentaires spécifiques

Toute préconisation médicale (allergies, traitement...etc.) devra nous être signalée à l'inscription, afin de vérifier sa compatibilité avec le séjour envisagé et devra être noté sur la fiche sanitaire pour que nous puissions avoir un suivi pendant le séjour.

Les aliments de substitution devront être fournis par la famille. Aucun remboursement ne pourra être demandé en contre partie.

S'agissant d'une restauration collective, il ne sera pas possible de répondre aux demandes particulières philosophiques ou culturelles (Régime végétarien, pratique du jeune alimentaire, viande hallal...etc.) à l'exception de la viande de porc qui pourra être remplacée par une autre viande par demande écrite des parents.

7. Droit à l'image

En inscrivant votre enfant, vous acceptez que celui-ci soit pris en photo ou en vidéo et que les images soit diffusées sur différents supports.

Si toutefois le responsable légal refuse cette utilisation de l'image, il devra le notifier sur la fiche d'inscription.

8. Renvoi

En cas de délit, d'atteinte intentionnelle aux personnes ou aux biens, d'incivilités répétées, d'inadaptation au centre, votre enfant pourra être renvoyé chez vous. Vous serez prévenu personnellement et tous les frais de rapatriement y compris ceux de l'accompagnateur seront alors à votre charge. Aucun remboursement ne sera effectué.

9. Départ et retour

L'heure définitive de rendez vous aux Écuries de Patchanka pour le début du séjour, vous sera communiqué dans le mail validant votre inscription. La présence d'un adulte accompagnant le mineur au lieu de rendez vous est obligatoire au départ ainsi qu'au retour.

10. Soins médicaux

Durant le séjour, notre organisme fait l'avance des frais médicaux suivants :

- Visite chez le médecin
- Médicaments

En fin de séjour, les feuilles de maladie seront retournées contre remboursement. En cas de maladie, visite du médecin ou accident, vous serez prévenu par le directeur du séjour dans les plus bref délais.

11. Baignade

La piscine est située sur le site des Écuries de Patchanka. Les temps de baignade sont encadrés.

Un surveillant de baignade diplômé est présent lors de chaque temps de baignade.

La baignade est interdite sans surveillance ou en dehors des horaires prévus à cette effet.

L'autorisation du responsable légal de l'enfant est nécessaire sur la fiche d'inscription afin qu'il soit autorisé à se baigner.

De plus si l'enfant ne sait pas nager, les parents doivent **IMPÉRATIVEMENT** fournir un moyen de flottaisons adapté à l'enfant.